



CHAPITRE XI.

DE LA PONCTUATION (438).

La ponctuation est l'art de distinguer par des signes reçus les phrases entre elles, les sens partiels qui constituent ces phrases, et les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LA PONCTUATION.

(438) Il existe un grand nombre de manuscrits anciens où ni les sens partiels qui constituent les phrases, ni les propositions ne sont distingués en aucune manière; ce qui pourrait donner lieu de penser que l'art de la ponctuation était ignoré dans les premiers temps.

Les principes sur certains points en sont même aujourd'hui si peu fixés par l'usage uniforme et constant des bons auteurs, qu'au premier aspect on serait en effet disposé à croire que c'est une invention moderne; le P. Buffier (*Gramm. fr.*, n° 975) et Restaut (chap. XVI) disent expressément que c'est une pratique introduite par les Grammairiens dans ces derniers siècles.

Cependant on trouve dans les écrits des anciens une suite de témoignages qui ont fait sentir de bonne heure, et il paraît bien constant que l'on avait institué des caractères pour cette fin, et que la tradition s'en conservait d'âge en âge.

Dans le septième siècle de l'ère chrétienne, Isidore de Séville dit que la ponctuation est une *figure particulière, placée à la manière d'une lettre, pour démontrer chaque division des mots, des sens et des vers.*

Voici ses termes : *Nota est figura propria in litteræ modum posita, ad demonstrandam unamquamque verbi, sententiarumque, ac versuum rationem.*

Aristote, qui vivait il y a plus de 2000 ans, disait (*Rhét. III, 5*) qu'il n'osait ponctuer (*διαρίζαι, diastizai*) les écrits d'Héraclite, craignant de donner dans quelque contre-sens. Le philosophe de Stagyre, non seulement sentait la nécessité de faire avec intelligence des pauses convenables dans l'énonciation du discours, et de les marquer dans le discours écrit, mais il connaissait même l'usage des points pour cette distinction; le mot original *διαρίζαι*, dont il s'est servi, signifie *pungere ad dividendum, ou punctis distinguere: séparer par des points, des intervalles.*

Cicéron connaissait aussi ces notes distinctives, et l'usage qu'il convenait d'en faire. Dans son traité *De Oratore*, livre III, n° 44, il est fait mention de signes, de

Une bonne ponctuation, dit Rollin, sert à donner au discours de la clarté, de la grâce, de l'harmonie; elle soulage les yeux et l'esprit des lecteurs et des auditeurs, en faisant sentir l'ordre, la suite, la liaison et la distinction des parties; en rendant la prononciation naturelle, et en lui prescrivant de justes bornes et des repos de différentes sortes, selon que le sens le demande.

De même que l'on ne parle que pour se faire entendre, dit Beauzée (*Gram. gén.*, p. 572, ch. X), de même on n'écrit que pour transmettre ses pensées aux lecteurs d'une manière intelligible. Or, il en est à peu près de la parole écrite comme de la prononcée. Les repos de la voix dans le discours, dit Diderot (*Encyclop.*, au mot *Ponctuation*), et les signes de la ponctuation dans l'écriture, se correspondent toujours, indiquent également la liaison ou la disjonction des idées, et suppléent à une infinité d'expressions. Ainsi il y aurait autant d'inconvénient à supprimer ou à mal placer dans le discours écrit les signes de la ponctuation qu'à supprimer ou à mal placer dans la parole les repos de la voix : les uns et les autres servent à déterminer le sens; et il y a telle suite de mots qui n'auraient, sans le secours des pauses ou des caractères qui les indiquent, qu'une signification incertaine et équivoque, et qui pourraient même présenter des sens contradictoires, selon la manière dont on y placerait ces caractères.

(Beauzée, *Gr. gén.*, page 572.)

Pour rendre cela sensible, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs plusieurs phrases absolument semblables, mais qui seront chacune ponctuées d'une manière différente.

Règne de crime en crime; enfin te voilà roi.

Règne; de crime en crime, enfin te voilà roi.

(Corneille, *Rodogune*, acte V, sc. 4.)

Suivant la première ponctuation, on exhorte celui à qui l'on parle à accumuler crime sur crime pendant son règne; suivant la seconde, on fait entendre qu'à force de crimes il est devenu roi.

« Règnez en père, lorsque vous aurez vaincu; souvenez-vous que « vous avez un maître dans le ciel. »

notes destinées à marquer des repos et des mesures, qu'il a qualifiées *librariorum note*.

De telle sorte que l'on peut raisonnablement penser que l'invention des signes distinctifs de la ponctuation est fort ancienne, et que certainement elle serait depuis longtemps arrivée à sa perfection si l'imprimerie, qui est si propre à éterniser les inventions de l'esprit humain, eût existé dans ces premiers temps.

« Régnez en père : lorsque vous aurez vaincu, souvenez-vous que « vous avez un maître dans le ciel. »

Le sens de la première ponctuation est une exhortation à régner en père, après avoir vaincu ; celui de la seconde est une exhortation à se souvenir de Dieu, quand on aura vaincu.

« Il viola toutes les lois ; pour venir à bout de ses desseins, il ne « respecta pas même la pudeur des dames. »

« Il viola toutes les lois, pour venir à bout de ses desseins ; il ne respecta pas même la pudeur des dames. »

Le sens que nous offre la première ponctuation est qu'il outragea les dames pour venir à bout de ses desseins ; celui qu'offre la seconde est qu'après avoir violé toutes les lois pour venir à bout de ses desseins, il outragea même encore les dames.

« Il propageait sa religion ; l'Alcoran d'une main et l'épée dans « l'autre, il mourut empoisonné. »

« Il propageait sa religion, l'Alcoran d'une main et l'épée dans « l'autre ; il mourut empoisonné. »

Suivant la première ponctuation, ces mots *l'Alcoran d'une main, et l'épée dans l'autre*, désignent la manière dont Mahomet mourut ; suivant la seconde, ils désignent la manière dont Mahomet propageait sa religion.

« Ce prince, défenseur de Tarquin le Superbe, chassé de Rome, « alla assiéger cette ville. »

« Ce prince, défenseur de Tarquin le Superbe chassé de Rome, « alla assiéger cette ville. »

La première ponctuation indique que ce prince avait été chassé de Rome ; la seconde que Tarquin le Superbe avait souffert l'expulsion.

Cependant, malgré l'importance manifeste et la nécessité bien démontrée de la ponctuation, on n'est pas encore convenu tout à fait de l'usage de ses divers signes, car la plupart du temps chaque auteur se fait son système sur cet objet ; et le système de plusieurs, c'est de n'en point avoir. Quelques uns en ont proposé de particuliers, et le public ne les a pas admis. Est-ce sa faute, ou celle des auteurs ? Il est certain qu'il est très difficile, ou même impossible d'établir sur la ponctuation un système juste et sur lequel tout le monde s'accorde, soit à cause de la variété infinie qui se rencontre dans la manière dont les phrases et les mots peuvent être arrangés, soit à cause des idées que chacun se forme à cette occasion. Toutefois, voici sur cette matière ce que nous avons de plus généralement approuvé et

de plus complet ; c'est dans le *Traité de Ponctuation* de Beauzée que nous puissions, en grande partie, ce qu'on va lire :

Les caractères usuels de la ponctuation sont : la virgule (,) ; le point-virgule (;) ; les deux points (:) ; le point (.) ; le point interrogatif (?) ; le point exclamatif ou admiratif (!) ; les points suspensifs (....) ; le trait de séparation (-) ; le guillemet («), et l'alinéa.

Le choix de ces caractères devant dépendre de la proportion qu'il convient d'établir dans les pauses, l'art de ponctuer se réduit à bien connaître les principes de cette proportion. Or, elle doit se régler : 1° sur le besoin de respirer ; 2° sur la distinction des sens partiels qui constituent les proportions totales ; 3° sur les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens partiels, dans l'ensemble d'une proposition ou d'une période.

ARTICLE PREMIER.

DE LA VIRGULE.

La virgule indique la moindre de toutes les pauses, une pause presque insensible. On l'emploie 1° pour séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase ; savoir : Les sujets se rapportant au même verbe : « La richesse, le plaisir, la santé deviennent « des maux pour qui ne sait pas en user. » (*Théor. des Sentim. agréables*, chap. XIV.) « Les plaisirs de l'esprit, la tranquillité de « l'âme, la joie, la satisfaction intérieure se trouvent aussi souvent « à la suite d'une médiocre fortune que dans le cortège des rois. »

Les attributs se rapportant au même sujet : « La charité est « patiente, douce, bienfaisante, etc. »

Plusieurs verbes se rapportant au même sujet : « Il alla dans cette « caverne, trouva des instruments, abattit les peupliers, et mit en « un seul jour un vaisseau en état de voguer. » (*FÉNELON, Télémaque.*)

Les régimes d'un même mot, quand ils sont de la même nature :

Il sait régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

(*Voltaire, Épître sur la Modération.*)

REMARQUE. Si deux parties semblables d'une même phrase, c'est-à-dire si deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes, ou deux propositions de la même nature, sont liées par une des conjonctions *et, ni, ou*, et que les deux ensemble n'excèdent pas la portée commune

de la respiration, la conjonction suffit pour marquer la diversité des parties; et alors la virgule est inutile, puisque le besoin de respirer ne la réclame pas :

« Un style toujours noble *et* rapide distingue les écrits de Bossuet. »

(THOMAS).

« Il parle de ce qu'il ne sait point *ou* de ce qu'il sait mal. »

Ni l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux.

(La Fontaine, *Philémon et Beaucis*.)

Mais si les deux parties semblables, réunies par la conjonction, ont une certaine étendue qui empêche qu'on ne puisse aisément les prononcer de suite sans respirer, alors, nonobstant la conjonction, qui marque la diversité, il faut faire usage de la virgule, pour indiquer la pause; c'est le besoin seul de respirer qui fait ici la loi :

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui.

(Boileau, Vers pour mettre au bas du buste du roi.)

Je porte un cœur sensible, *et* suis épouse *et* mère.

— Nous croyons la conclusion juste, mais par d'autres motifs; car ces vers ne sont pas plus longs que les phrases citées plus haut, et il s'agit ici des yeux et non de la respiration. Mais dans ce second cas il y a deux propositions distinctes, et, selon nous, c'est le sens qui doit toujours décider de la ponctuation. A. L.

2° Dans les phrases où un sens total est énoncé par plusieurs propositions qui se succèdent rapidement, et dont chacune a un sens fini et qui semble complet, la simple virgule suffit encore pour séparer ces propositions, si aucune d'elles n'est subdivisée : « Tibulle « est sans contredit le premier des poètes érotiques : sa philosophie « est douce, sa mélancolie est touchante, son coloris est brillant, ses « tableaux sont animés, sa sensibilité est profonde. »

On débute dans cette période par une proposition générale qui est séparée du reste par une ponctuation plus forte; les autres propositions sont comme différents aspects et divers développements de la première.

3° Si une proposition est simple et sans inversion (439), et que l'étendue n'excède pas la portée commune de la respiration, elle doit

(439) *L'Inversion*, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant, est une figure qui a lieu lorsqu'on s'écarte de l'ordre ordinaire de la construction simple. Exemple : « Ceux-là seuls sont heureux en possédant les faveurs de la fortune, qui pourraient être heureux sans les posséder. » Suivant la construction simple, on eût dit : « Ceux qui pourraient être heureux sans posséder les faveurs de la fortune sont seuls heureux. »

s'écrire de suite sans aucun signe de ponctuation : « Le cœur d'une « mère est le chef-d'œuvre de la nature » (GRÉTRY.) — « Un mal- « heureux est une chose sacrée. (SÉNÈQUE, LE PHIL.) — « Un misanthrope est un honnête homme qui n'a pas bien cherché. » (M. DE LINGRÉE, 393° Réflex. mor.)

Un mortel bienfaisant approche de Dieu même.

(L. Racine, *La Religion*, chant V, vers 123.)

Mais si l'étendue d'une proposition excède la portée ordinaire de la respiration, il faut y marquer des repos par des virgules, placées de manière qu'elles servent à y distinguer quelques unes des parties constructives, comme : le sujet logique (440), la totalité d'un complément objectif (441), d'un complément circonstanciel du verbe, un attribut total, etc.

Exemple où la virgule distingue le sujet logique : « Le plaisir de « soulager un infortuné, est un remède sûr contre la peine que nous « fait sa présence. »

Exemple où la virgule sépare les compléments objectifs : « Heureuse « l'âme chrétienne qui sait se réjouir sans dissipation, s'attrister « sans abattement, désirer sans inquiétude, acquérir sans injustice, « posséder sans orgueil, et perdre sans douleur! » (FLÉCHIER, *Oraison fun. du chanc. Le Tellier*.)

Exemple où la virgule sert à distinguer les compléments circonstanciels : « L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, en « 1492, sous le règne d'Isabelle. »

Lorsque l'ordre naturel d'une proposition simple est troublé par quelque inversion, la partie transposée doit être terminée par une virgule, si elle commence la proposition; si elle est enclavée dans

(440) Le *sujet logique* consiste dans l'expression totale de ce qui constitue le sujet, ou, comme d'autres disent, le nominatif de la phrase. On dit le *sujet logique*, par opposition au *sujet grammatical*, qui ne consiste que dans un mot. Par exemple : « La jeunesse d'une femme est pour elle les jardins d'Armide, mais le désert est au bout : » la *jeunesse* est le sujet grammatical, la *jeunesse d'une femme* est le sujet logique.

(441) Un *complément* est une addition à quelque mot pour en mieux déterminer ou développer le sens. Le *complément objectif* est celui qui exprime l'objet de l'action; le *complément déterminatif* est le terme où elle aboutit; le *complément circonstanciel* exprime une circonstance. Par exemple, dans cette phrase : « Ne faites jamais de discours frivoles, pour être toujours en état de parler avec justesse; » de *discours frivoles* est un complément objectif; et *pour être toujours en état de parler avec justesse* est un complément circonstanciel.

d'autres parties de cette proposition, elle doit être placée entre deux virgules.

Exemple de la première espèce : « De tous les plaisirs, il n'en est guère de plus délicieux que celui que l'on goûte après une bonne action. »

Exemple de la seconde espèce :

Heureux qui, dans le sein de ses dieux domestiques,
Se dérobe au fracas des tempêtes publiques
(Delille, *l'Homme des champs*, chant II.)

Cependant il ne faut pas employer la virgule lorsque l'inversion a pour objet le complément déterminatif d'un nom, ce qui arrive souvent en poésie, comme dans ces vers :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
(Racine, *Athalie*, acte I, sc. 1.)

où *des méchants* est le complément déterminatif de *complots*.

Il en est de même de tout autre complément déplacé par l'inversion, s'il est d'une petite étendue : « Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes. » (MONTESQUIEU, *Dial. de Sylla et d'Eucrate*.)

Les mots où nous jette ordinairement ne sont point séparés de la présence des grands hommes, qui en est le sujet. On comprend par ceci que le renversement d'ordre, amené par l'inversion, ne rompt pas la liaison des idées consécutives; et la ponctuation serait en contradiction avec l'ordre actuel de la phrase, si l'on introduisait des pauses où la liaison des idées est continuée.

4° Il faut mettre entre deux virgules toute proposition incidente, purement explicative, et écrire de suite, sans virgule, toute proposition déterminative.

Une proposition incidente explicative est celle qu'on peut retrancher de la phrase sans altérer le sens de la proposition principale, comme dans cette phrase : « Les passions, qui sont les maladies de l'âme, ne viennent que de notre révolte contre la raison » (Pensée de Cicéron, traduite par d'Olivet); où l'incidente explicative est, qui sont les maladies de l'âme.

La proposition incidente déterminative est indispensable à l'énonciation du sens de la proposition principale, tellement que cette dernière offrirait un autre sens si l'on supprimait l'incidente déterminative : « Ne vous fiez pas aux hommes qui outragent la vérité

« dans leurs discours. » En effet, retranchez l'incidente déterminative, qui outragent la vérité dans leurs discours, la proposition principale offre un sens général, qui n'est pas celui qu'on veut exprimer.

Il faut donc écrire avec la virgule :

Tandis que vous vivez, le sort, qui toujours change,
Ne vous a point promis un bonheur sans mélange.
(Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 1.)

« La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort. » — « Les hommes les plus heureux en apparence ont besoin de faire, de temps en temps, un tour à l'école du malheur. » (Le cardinal de ROHAN.) Et sans virgule : « La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir. » (LA ROCHEFOUCAULD, Maxime 157.)

5° On fait usage de la virgule quand un substantif ou un adjectif suivi de quelques compléments, soit qu'il commence, soit qu'il termine la phrase, peut se retrancher sans en altérer le sens :

Le fruit meurt en naissant, dans son germe infecté.
(Voltaire, *la Henriade*, chant IV.)

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte
(Racine, *Athalie*, acte I, sc. 1.)

« Avides de plaisirs, nous nous flattons d'en recevoir de tous les objets inconnus qui semblent nous en promettre. » (*Théorie des Sentiments agréables*.)

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur!
(Racine, *Athalie*, acte I, sc. 2.)

6° On fait encore usage de la virgule quand les propositions avec leur régime qui se trouvent au commencement ou à la fin de la phrase, et qui forment un complément circonstanciel, peuvent se retrancher sans nuire au sens principal de la phrase.

On les met entre deux virgules, si elles se trouvent au milieu de la phrase : « Le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue. »

7° On fait également usage d'une virgule, ou l'on met entre deux virgules les mots en apostrophe, selon qu'ils se trouvent au commencement, dans le corps ou à la fin de la phrase : « Tribuns, cé-

« dez aux consuls. » (*Révolutions Romaines*, t. II.) — « Vous avez vaincu, plébéiens. » (Ibid.)

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.
(Voltaire, *Discours sur l'Homme*.)

8° La virgule s'emploie aussi pour remplacer le verbe qui est sous-entendu dans le second membre de la phrase :

On a toujours raison, le Destin, toujours tort.
(La Fontaine, fable 138, *l'Ingratitude et l'injustice des hommes envers la Fortune*.)

La virgule remplace ici le verbe *a* sous-entendu.

« L'éloge de Démosthène revient sous la plume de Cicéron, comme l'éloge de Racine, sous la plume de Voltaire. » — Sous-entendu *revient*, suppléé par la virgule qui est mise après *Racine*.

Il serait très facile de multiplier les observations que l'on pourrait faire sur l'usage de la virgule, en entrant dans le détail minutieux de tous les cas particuliers ; mais il suffit d'avoir exposé les règles les plus générales, et qui sont d'une nécessité plus commune, parce que, quand on en aura compris le sens, la raison et le fondement, on saura très bien ponctuer dans les autres cas qui ne sont pas ici détaillés.

ARTICLE II.

DU POINT-VIRGULE.

Le *point-virgule* marque une pause plus forte que la virgule.

1° Lorsque les parties semblables d'une proposition, ou les membres d'une période, ont d'autres parties subdivisées par la virgule, pour quelques unes des raisons énoncées plus haut, ces parties semblables ou ces membres doivent être séparés les uns des autres par un point-virgule :

Le bien de la fortune est un bien périssable ;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable ;
Plus on est élevé, plus on court de dangers.
Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête ;
Et la rage des vents brise plutôt le faite
Des palais de nos rois, que les toits des bergers.

(Racan, *Stances sur la Retraite*.)

« Platon et Cicéron, chez les anciens, Clarke et Leibnitz, chez les modernes, ont prouvé métaphysiquement et presque géométriquement l'existence du Souverain Être ; les plus grands génies,

« dans tous les siècles, ont cru à ce dogme consolateur. » (M. DE CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, chap. II.) — « Vante-t-on dans un poète la vigueur de l'âme, les sentiments sublimes, c'est Corneille ; la sensibilité du cœur, le style tendre et harmonieux, c'est Racine ; la molle facilité, la négligence aimable, c'est La Fontaine ; la raison parée des ornements de la poésie, c'est Despréaux ; la verve, l'enthousiasme, c'est Jean-Baptiste Rousseau ; les crayons noirs, les peintures effrayantes, c'est Crébillon ; le coloris qui donne aux pensées, aux sentiments, aux images un éclat éblouissant, c'est Voltaire. » (RADONVILLIERS, répondant à Ducis, qui succédait à Voltaire à l'Académie française.)

Dans ces exemples, on voit des phrases liées ensemble par le sens, et qui sont séparées les unes des autres par un point-virgule, parce que chacune de ces phrases a des parties subalternes distinguées par la virgule.

2° Lorsque plusieurs propositions incidentes sont accumulées sur le même antécédent, et que toutes ou quelques unes d'entre elles sont subdivisées par des virgules, il faut les séparer les unes des autres par un point-virgule. Si elles sont déterminatives, la première tiendra immédiatement à l'antécédent ; si elles sont explicatives, la première sera séparée de l'antécédent par une virgule, selon la règle du premier article. Exemple :

« Politesse noble, qui sait approuver sans fadeur, louer sans jalouse, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de gaieté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par la finesse de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué ; sait se faire entendre en se faisant deviner ; montre de l'esprit sans en chercher, et donne à des sentiments vertueux le ton et les couleurs d'une joie douce. » Ce sont ici des propositions incidentes explicatives, et c'est pour cela qu'il y a une virgule après *politesse noble*.

3° Dans le style coupé, si quelque une des propositions détachées qui forment le sens total est divisée, par quelque cause que ce soit, en parties subalternes distinguées par des virgules, il faut séparer par un point-virgule les propositions partielles du sens total ; c'est-à-dire, celles qui concourent de la même manière à l'intégrité de ce sens total.

L'étalon généreux a le port plein d'audace,
Sur ses jarrets pliants se balance avec grâce.
Aucun bruit ne l'émeut ; le premier du troupeau,
Il